



Cessation d'activité

Par fougères

bonjour,
puis-je liquider une SARL qui n'a aucun chiffre d'affaire? A quel coût?

Par Florian15

Bonjour,

Avant la liquidation d'une SARL la dissolution anticipée en vue de sa radiation au registre du Commerce doit être prise amiablement par les associés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Pour ce qui est du coût de ces formalités, votre CFE (Centre de Formalités des Entreprises) vous renseignera.